

La demande de RSA en ligne

Vous pouvez estimer votre droit au Rsa sur le site caf.fr.

Un simulateur vous permet de vérifier si vous remplissez les conditions nécessaires à l'ouverture d'un droit et d'estimer un montant de l'allocation. A l'issue de l'estimation, si vous avez droit au Rsa, vous pourrez faire directement votre demande sur le site.

Des rendez-vous peuvent toujours être proposés par le CCAS aux usagers qui en font la demande et qui se trouveraient sans accès Internet.

Contact

Contact Mairie : Isabelle Bajoux (sur rendez-vous)
Tél. 01 30 28 77 74.